

ÉLABORER UNE PRÉOCCUPATION ET UN VOIC

30 septembre 2015

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Contexte

- **TLGIRT**

- Assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes concernées par les activités d'aménagement forestier planifiées et fixer des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts (art. 55, LADTF).

- **Communautés autochtones**

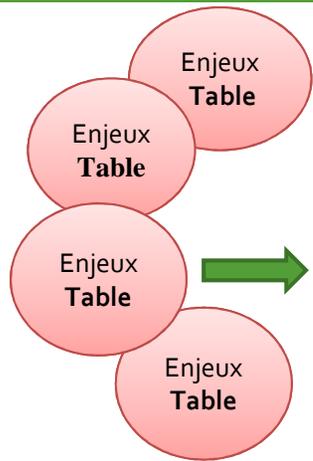
- La prise en compte des intérêts, des valeurs et des besoins des communautés autochtones présentes sur les territoires forestiers fait partie intégrante de l'aménagement durable des forêts (art. 6, LADTF).

**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 

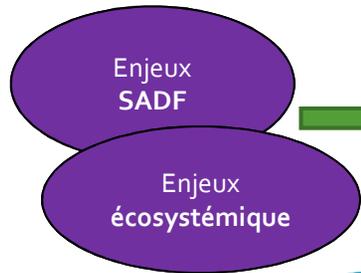
Planification forestière

- **Plan général, stratégique, descriptif (PAFI tactique)**
 - Enjeux du territoire et objectifs d'aménagement :
 - Écosystémiques, stratégies d'aménagement durable des forêts
 - TLGIRT
 - Communautés autochtones
- **Plan cartographique, visuel, concret (PAFI opérationnel)**
 - Visualiser globalement les objectifs concertés tel que convenu avec le MFFP.



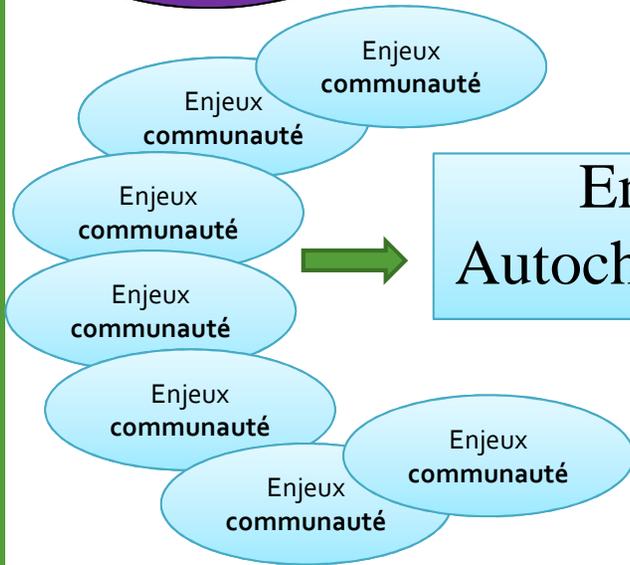
Enjeux
TLGIRT UA

VOIC UA



Enjeux
nationaux UA

VOIC UA



Enjeux
Autochtones UA

VOIC UA

PAFIT

Forêts, Faune
et Parcs

Québec



Mise en situation et définitions

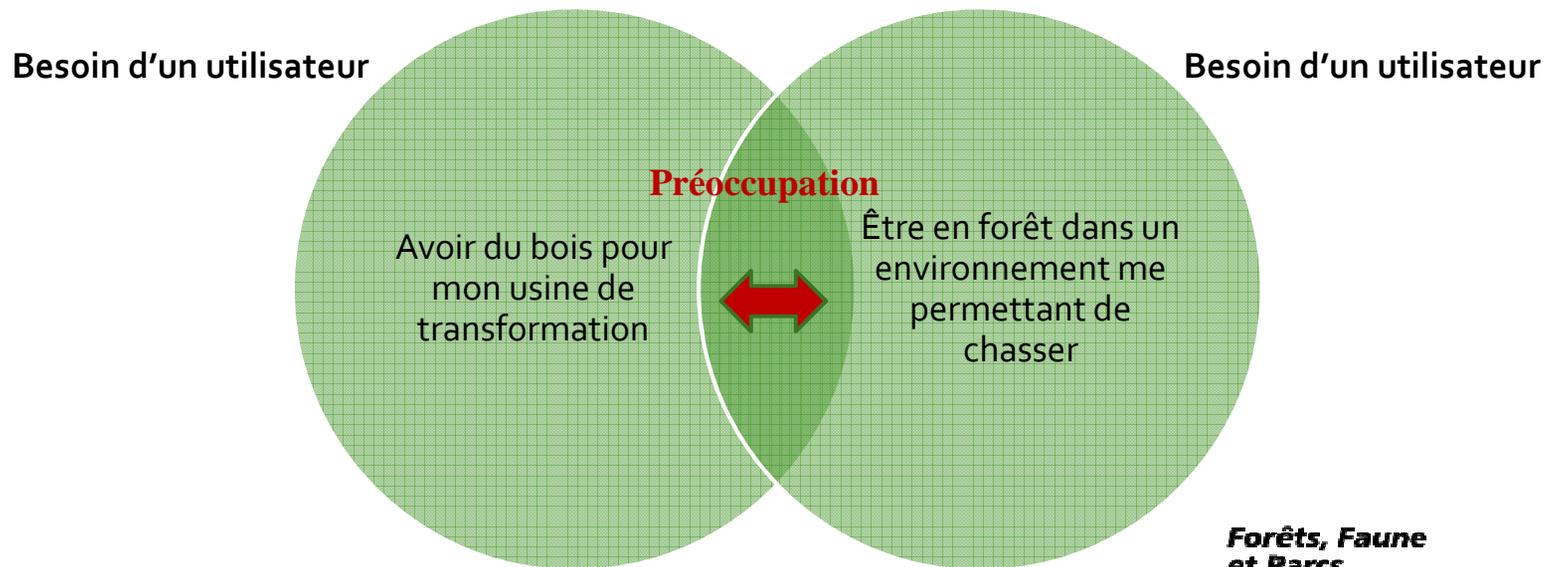
- Avant de pouvoir déterminer les enjeux ainsi que les objectifs qui s'y rattachent, le MFFP doit connaître les besoins et les préoccupations des utilisateurs.

- **Exemple**

- Un chasseur participe à une démarche de concertation ou d'harmonisation. Celui-ci possède un abri sommaire en forêt publique où de la récolte est prévue à court-moyen terme.

Préoccupation

- Issue de l'interaction entre une valeur ou un besoin et une problématique, vécu ou appréhendé, occasionné par les activités d'autres intervenants sur le territoire.
- Un besoin à lui seul ne peut être une préoccupation :



Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Préoccupation



- **Libellé de l'utilisateur :**
 - Les coupes totales sont trop grandes et affectent la faune.
- **Questions :**
 - Quelle espèce? Est-ce le type de coupe? Soyons le plus précis possible afin de bien saisir le besoin.
- **Libellé mieux défini :**
 - Le taux de déboisement à l'échelle du domaine vital de l'original ne permet pas de maintenir suffisamment de forêt pour offrir un habitat de bonne qualité pour celui-ci et une densité en original satisfaisante pour les chasseurs.

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Besoin, valeur et Enjeu



- **Besoin** : exigence considérée comme nécessaire par l'intervenant concerné et liée à l'utilisation que cet intervenant fait du milieu forestier. Un besoin énoncé par un utilisateur n'a pas à être remis en question par les autres.
- **Valeur** : relative aux convictions de l'utilisateur.
- **Enjeu** : ce qui peut être perdu ou gagné par l'utilisateur, donc ce qui est en jeu.
- **Dans notre exemple**, le besoin de l'utilisateur est de poursuivre ses activités habituelles de chasse. L'enjeu est l'absence de chasse pratiqué par l'utilisateur. Cette étape permet aux autres intervenants de bien saisir les motivations de cet utilisateur.

Objectif concerté



- Étape de la démarche de concertation qui consiste à déterminer, de façon commune, un résultat à atteindre afin de répondre à une préoccupation exprimée par un ou plusieurs intervenants.
- Dans notre exemple, l'objectif est de maintenir un potentiel d'utilisation d'habitat par l'original après une coupe à l'échelle du domaine vital de cette espèce.
- Cette étape est le cœur de la concertation car l'objectif est défini par tous et il devient donc partagé. On gagne à le rendre le plus précis possible.

**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 

Critère et indicateur



- **Critère** : ce que l'on souhaite mesurer.
- **Indicateur** : variable (quantitative ou qualitative) de ce critère qui pouvant être mesuré.
- Dans notre exemple, le critère est la qualité de l'habitat de l'orignal, c'est-à-dire la forêt résiduelle après coupe. L'indicateur est le maintien d'une proportion de forêt résineuse et mélangée de 7 mètres et plus.
- Cette étape fait appel à des spécialistes qui sont en mesure de définir les critères et indicateurs qui permettront de mesurer l'atteinte de l'objectif.

Cible

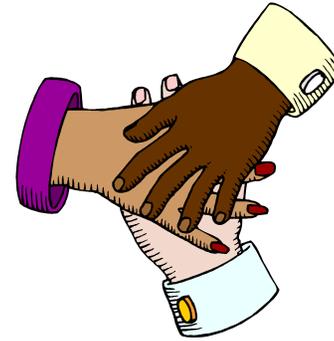
- Énoncé de ce qu'on prévoit atteindre dans une période donnée. Une cible est précise et normalement quantifiable.
- **Dans notre exemple**, la cible est de maintenir à perpétuité au moins 33 % de forêt résineuse et mélangée de plus de 7 mètres de hauteur par territoire donné.



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 

Modalité

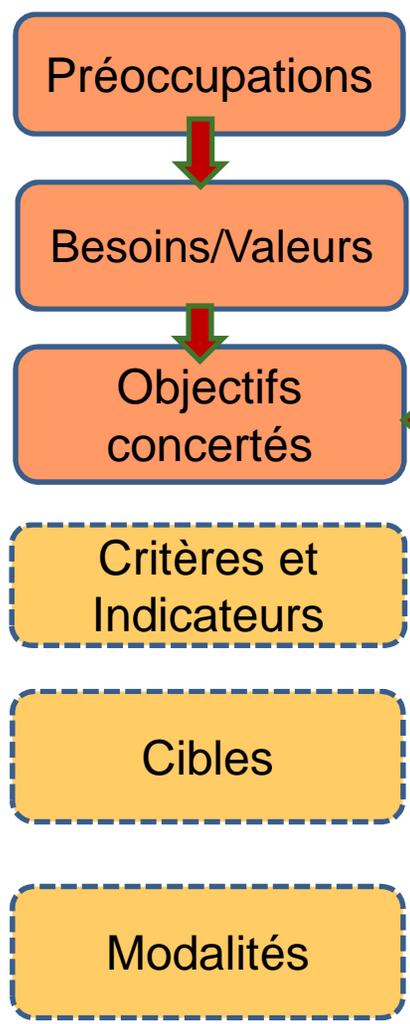


- Mesure concrète que l'on convient de mettre en place pour atteindre notre objectif. Peut nécessiter plus d'une modalité, laquelle doit conduire à des résultats qui sont mesurables par notre indicateur.
- Dans notre exemple, une modalité possible pourrait être d'appliquer un type de coupe répartie d'une façon particulière qui permettrait de maintenir 33 % de forêt résineuse et mélangée de plus de 7 mètres de hauteur.
- Cette étape est importante pour préciser les moyens que l'on entend prendre pour répondre au besoin de l'utilisateur mais les propositions relèvent de l'intervenant qui aura à les appliquer (MFFP).

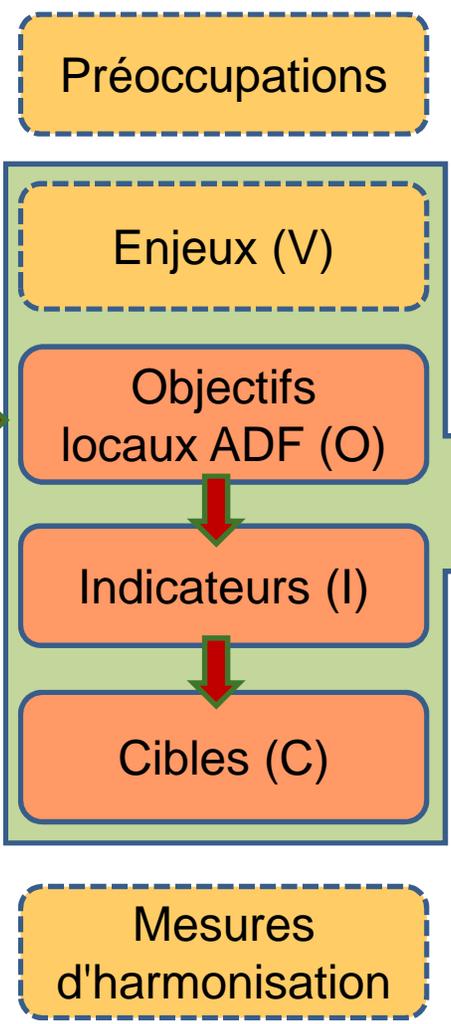
Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Gestion intégrée



Planification forestière



C'est l'outil qui sert à améliorer nos pratiques d'AFD

↓
VOIC

Exemples additionnels de VO

N'oubliez pas le petit truc pour le V : ce qui est « *en jeu* »

Le V est soit un besoin, une valeur ou un enjeu

- Valeur : la qualité de l'eau pour consommation humaine issue des aquifères granulaires
- Objectif : conserver un couvert forestier adéquat pour chacun des segments d'aquifères granulaires de plus de 75 hectares sur le territoire de l'UA 8251
- Valeur : la raréfaction du pin sur le territoire de l'UA 8251
- Objectif : favoriser le maintien des pinèdes naturelles et la présence de semenciers et de vétérans à l'échelle du paysage
- Valeur : la qualité de l'eau dans les lacs à touladi
- Objectif : maintenir des bandes riveraines suffisamment large autour des lacs à touladi dans l'UA 8251 pour éviter de modifier la physicochimie de l'eau ($\uparrow T^{\circ}$ et apport de nutriments)

**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 

Concertation et planification

- **TLGIRT**

- Les membres discutent de leurs préoccupations, besoins, valeurs et se concertent pour composer des objectifs.
- Les membres recommandent au MFFP une série d'objectifs concertés à inclure dans le PAFI tactique.

- **MFFP**

- Analyse les objectifs selon différents paramètres :
 - Impact sur la possibilité forestière;
 - Impacts sur les échéanciers PAFI;
 - Impact sur les stratégies et orientations ministérielles;
 - Impacts sur les orientations régionales
 - Etc.

**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 

Concertation et planification

- **MFFP**

- Justifie les éléments qu'il prendra ou non en considération dans la planification forestière.
- Élabore les indicateurs ainsi que les cibles pour les objectifs retenus et les présente à la TLGIRT.
- Présente le PAFI opérationnel à la TLGIRT afin de permettre aux membres de visualiser l'intégration des objectifs concertés retenus (1 mois avant la consultation publique).
- Fait un suivi annuel des VOIC ainsi qu'un bilan quinquennal.